L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No 33, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité et de la Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 9 SEPTEMBRE

CONGRES.

Nous avons reçu par les malles arrivées hier, les débats du Congrès, des 29, 30 et 31 août.

Au Sénat, le 29, on a pris en considération le bill sur l'Académie militaire; un amendement a été adopté, augmentant le salaire des professeurs et des instructeurs.

Le bill accordant des terres publiques aux officiers et aux soldats qui ont été au service du gouvernement, a subi quelques amendements, et a été renvoyé au lendemain.

Après délibérations en séance secrète, le Sénat s'est ajourné.

A la Chambre, une discussion s'est élevée entre MM. Fitch et Evans à l'égard du refus de MM. Ritchie et Sengstack de répondre aux questions faites par le comité chargé de s'enquérir quels sont les employés de l'ancienne administration qui ont contribué, en argent, à faire de l'opposition pour empêcher l'élection du général Taylor, ou quels sont ceux qui ont agi comme correspondants de journaux, etc. Cette question ayant été écartée pour le moment, la Chambre a repris les débats sur le bill établissant les frontières du Texas, et sur l'amendement de M. Boyd, pour annexer l'Utah et le Nouveau-Mexique.

M. Boyd a pris la parole pour soutenir son amendement.

M. Clingman a demandé l'adoption de l'amendement suivant:

"Que toute cette portion de territoire acquise du Mexique par le traité de Guadalupe-Hidalgo, bornée comme suit: par une ligne commençant sur les bords de l'Océan Pacifique, parallèle 36° Nord de latitude, courant de là Est jusqu'à la Sierra Nevada; de là Est et Nord en suivant la crête de la dite montagne jusqu'au parallèle 37° Nord; de là courant à l'Est jusqu'à la Sierra-Madre, puis suivant [illegible] la crête de ces montagnes jusqu'à ce que la [illegible] la limite qui sépare les Etats-Unis de la république du Mexique; enfin, à l'Ouest des dites limites jusqu'à l'Océan Pacifique et de là le long de la côte jusqu'au point de départ de la dite ligne. Toute cette étendue de terre constituera le territoire du Colorado; [illegible] le gouvernement du dit territoire sera [illegible] rapportés au [illegible] état [illegible] Nouveau Mexique, par le dit bill.

M. Clingman explique l'objet de son amendement, [illegible] une nouvelle organisation territoriale dans cette portion de la Californie dont les limites sont tracées dans l'amendement qu'il propose. Il est d'opinion que le Nord consentira à accorder une étendue de terres distincte, l'esclavage pourra y être établi, attendu qu'il y existe des mines.

M. Ashmun est disposé à voter séparément [illegible] propositions, ou bien à voter [illegible]. Ces questions ont été suffisamment débattues.

La question préalable de prendre en considération le bill sans l'amendement de M. Clingman, a été rejetée.

M. Root propose d'amender le bill en y ajoutant le proviso-Wilmot. Cette motion a suscité une discussion qui s'est prolongée jusqu'à l'heure de l'ajournement.

Au Sénat, le 30, le bill sur l'académie militaire a été adopté. Un bill accordant une certaine quantité de terres publiques à l'Etat du Michigan pour aider à la construction d'un canal navigable entre les lacs Huron et Supérieur a été mis à l'ordre du jour pour une troisième lecture.

A la Chambre, on a repris la question de [illegible] du gouvernement [illegible] occupés de l'élection présidentielle.

M. Stanly soutient que la Chambre a le [illegible] MM. Ritchie à répondre aux questions qui leur seraient faites par le comité.

M. Meade s'oppose à ce que le comité fasse [illegible] questions; ce serait, selon lui, un système d'espionnage dangereux pour la liberté.

M. [illegible] avait prendre la parole, lorsque l'ordre du jour a été appelé.

La Chambre a alors repris la discussion sur le bill fixant les frontières du Texas.

M. Clarke s'oppose à l'adoption du bill; ce serait abandonner à l'esclavage soixante quinze mille milles carrés de terre, et soustraire dix millions du trésor public.

M. Gorman soutient le bill et s'oppose au proviso-Wilmot.

Puis la Chambre s'ajourne.

Le Sénat n'a pas siégé le 31.

La Chambre a discuté et adopté, ce jour là, le bill [illegible] des appropriations pour les Indiens.

La résolution relative aux enquêtes du comité sur la part prise aux élections par les employés du gouvernement, a été, après de grands débats, déposée sur le bureau.

On allait reprendre en considération le bill sur les limites du Texas, lorsqu'une motion d'ajournement a été adoptée.

SECRÉTAIRE DE L'INTÉRIEUR.—Le correspondant du *Patriot* de Baltimore, dit que le bruit circule à Washington, que le président Fillmore avait offert le portefeuille du département de l'intérieur à l'honorable M. JENKINS, d'Alabama, qui occupait, il y a quelques années, le siège d'orateur de la Chambre des Représentants à la législature de la Géorgie. C'est un whig, partisan du maintien de l'Union, et un homme de grand mérite.

TEXAS.—Par la *Maria-Burt* nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 3 courant. La législature était toujours en session; mais on ne sait encore quelles seront les mesures qui y seront adoptées à l'égard de la question des frontières. Un correspondant d'Austin, écrit au journal le *News* de Galveston, ce qui suit:

Le comité conjoint, composé de 37 membres, a fait un rapport accompagné de bills proposant une levée de trois mille hommes, l'organisation de la milice, l'augmentation des taxes pour faire face aux dépenses extraordinaires, etc, etc, mais jusqu'à présent il n'a rien été décidé. Je pense que la législature autorisera le gouverneur à en appeler à la décision du peuple, et qu'elle s'ajournera au 1er décembre, attendant qu'il est trop tard pour faire marcher une armée sur Santa Fé, et que d'ici à l'époque convenable, les circonstances n'exigeront pas une pareille mesure.

Le *Civilian* est d'opinion que la législature est disposée à accepter toute proposition honorable que pourrait faire le gouvernement général, mais que, cependant, elle autorisera le gouvernement à commissionner les officiers nécessaires pour le cadre de trois régiments.

RIO GRANDE.—Le steamer *Globe* nous a apporté nos journaux du Rio Grande jusqu'au 4 courant. Ils sont complétement dépourvus d'intérêt.

MEXIQUE.—La goélette *Bonita*, de la Vera-Cruz, nous a apporté des avis du Mexique jusqu'au 14 août.

Le Congrès est enfin entré en session extraordinaire. Le parti conservateur a triomphé aux élections, ce dont le *Monitor Republicano* [illegible] de main de maître et déclare que ce résultat n'est pas celui du sentiment de la nation.

Plusieurs meurtres ont été commis à Durango. Trois personnes respectables ont été cruellement assassinées, par les frères Villegas, à la suite de certaines querelles de famille. Les journaux s'élèvent contre les tribunaux trop lents à faire justice des meurtriers.

Le parti libéral a triomphé aux élections primaires de Puebla. Les routes sont infestées de brigands et les autorités sont obligées de fournir des escortes militaires aux voyageurs afin de les protéger.

L'insurgé Francisco Beltram, de Tabasco, a été complètement défait; il a été fait prisonnier et fusillé.

Un congé a été accordé à M. Rosa, ministre des Etats-Unis. Il avait offert sa démission, mais elle n'a pas été acceptée.

Les journaux sont dépourvus d'intérêt.

ARRESTATION ET FUITE D'UN VOLEUR DE LA MALLE POSTE.—Le *Telegraph* de Cleveland, Ohio, nous apprend que le général Henton, principal agent de la compagnie de l'Etat de l'Ohio, a été arrêté sous l'accusation d'avoir participé aux vols considérables qui depuis quelques années ont été faits sur les malles postes. Il avait été enfermé sous bonne garde à *Waddel House*, mais pendant la nuit il est parvenu à se sauver.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ABEILLE.

ARRIVÉE DU STEAMER HIBERNIA.
Hausse sur les Cotons.

BALTIMORE, 4 septembre.

Le steamer *Hibernia*, parti de Liverpool le 21 août, est arrivé ce matin à 10 heures à Halifax.

MARCHÉ AU COTON DE LIVERPOOL.

Depuis le départ de l'*Atlantic* le coton a haussé de 1/8 d. *Les cours sont comme suit*: Fair Georgie 8 1/8 d fair Orleans 8 1/2 d la liv. Les ventes de la journée ont été de 10,000 balles et celles de la semaine de 37,000 balles, dont 15,000 balles prises par la spéculation et 13,000 pour l'exportation.

FRANCE.

Le marché au coton du Havre est plat.

Les affaires politiques de la France paraissent s'assombrir. Le Président Louis-Napoléon a été chassé d'une salle de bal de *Briscoom*, dit la dépêche, (probablement *Besançon*,) et l'on a dû faire évacuer la salle à la pointe de la bayonnette.

DANEMARK ET LES DUCHÉS.

Les forces d'Holstein-Schleswig marchent sur les positions Danoises.

4ME DISTRICT CONGRESSIONNEL.—Il paraît que l'élection de HALL (anti-Bentoniste) a été annoncée par erreur. Nous sommes fondé à croire, dit le *Republican* de St. Louis, que c'est BOWMAN (whig) qui a été élu par 23 voix; cependant nous n'avons point encore de retours officiels.

DRAME A LOUISVILLE.—Le 28 août au soir une rixe a eu lieu à Louisville, dans une maison de prostitution, entre un homme et une femme nommés Figg et Lizzie; le premier, après avoir tiré un coup de pistolet sur Lizzie, s'est brûlé la cervelle. L'assassin est mort et la femme était sur le point de mourir.

M. BARNUM ET JENNY LIND.—M. Barnum, le plus éminent *puffiste* du monde, demande, par la voie des journaux du Nord, un cheval de selle pour le *rossignol de Suède*; c'est le nom dont les écrivains ont décoré Mlle Jenny Lind. Dans une second avis, il demande encore pour elle un logement et pension au-dessus de la rue 20e, New-York. Décidément M. Barnum tient à ce que nous sachions les faits et gestes de la grande chanteuse.

CALIFORNIE.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE L'ABEILLE.

San Francisco, 1er août.

MM. les Editeurs.

Si par hasard que que heureux aventurier californien vous dépeignait sous de brillantes couleurs le climat de San-Francisco, gardez-vous de le croire. La patrie de l'or est loin d'être le paradis terrestre. Au moment où je vous écris, (remarquez que nous sommes au milieu de l'été) la ville est enveloppée d'un brouillard froid et humide, qui s'élève du Pacifique, et le vent, qui souffle avec une violence impétueuse, soulève une couche de sable des montagnes avoisinantes, et le précipite sur nous en tourbillons furieux, comme pour nous donner une représentation d'une tempête infernale. Les matinées sont généralement moins désagréables à ce moment; la nature est plus calme, mais vers dix heures le vent se remet invariablement à l'œuvre; une vapeur épaisse s'élève de l'océan, le désordre des éléments recommence, et la température varie de 35 à 40 degrés dans autant de minutes. Il est vrai que pendant trois mois de l'année nous avons un changement de jouissance; alors le vent fait place à la pluie, les rues deviennent des mers de boue et d'eau, et des bottes incroyables sont nécessaires pour y naviguer.

Si vous voulez avoir une idée plus complète du confort que San Francisco offre à ses adorateurs, figurez-vous une ville enclavée, par derrière dans des montagnes de sable, hautes comme l'*Olympe*, et par devant, à quelques distances du port, une malheureuse île stérile et bossue, qui élève tristement son dos malade au-dessus de la mer. Puis par dérision et pour ajouter un supplice nouveau aux infortunés habitants de cette abominable ville, loin à l'horizon, apparaissent les montagnes de *Contra-Costa*; c'est-à-dire un séjour délicieux, un climat enchanteur, que nos nouveaux Tantales aperçoivent, mais ne peuvent saisir.

La baie et la rade sont encombrées de navires; on en compte plus de cinq cents venus de tous les points du monde. Il est impossible de se faire une idée exacte de ce tohu-bohu de la création de Dieu jeté pêle-mêle sur ce point du Globe. Nous avons des Cosaques et de l'huile de Russie; des Jockeys et de la bière d'Angleterre; des marionnettes et des câpres de France; des Hidalgos et de l'ail d'Espagne; des Juifs et des bédouins de la Terre Sainte; des nègres et du miel d'Afrique; des femmes et des mulets du Mexique; des galériens et du charbon de la Nouvelle Galle du Sud; des mandarins et des ouets de l'Inde; des Kanakers et des tortues vertes des Iles Sandwiches; des Indiens et des singes de Borneo; des Peons et des Frizolles de l'Amérique du Sud; des Turcs et de l'opium de Constantinople; des fonctionnaires et des impositions de Washington; des Missionnaires et de la petite monnaie de Boston; &c., &c. Tout ce monde hétérogène, va, vient, s'étonne, regrette, espère, craint, se repent dans une confusion, et dans une incertitude incroyable. En l'absence de tout système le commerce dégénère en jeu légalisé; les fortunes se font et se perdent la même jour; des hommes d'une incapacité et d'une corruption reconnue, occupent les postes honorables et les sinécures, tandis que des gens honnêtes et capables cherchent en vain à être utile à la société et à eux-mêmes.

On dirait que la soif du gain a émoussé ou étouffé tous les sentimens humains. Les leçons de la jeunesse n'ont même pas laissé trace de souvenir; prudence, économie, morale, religion sont jetés aux rebuts comme des pierres d'achoppements qui gênent la course insensée, que l'on fait après la fortune.

L'avant-garde de la grande émigration qui se rend par terre est déjà arrivée à Sacramento. On prétend que le corps qui suit s'étend presque de la cote Est de la Sierra Nevada jusqu'aux limites du Missouri; on estime que le nombre des émigrans s'élève à plus de 40,000 âmes, comprenant hommes, femmes et enfants.

Ces infortunés sont, dit-on, dans la plus pitoyable des conditions; découragés, manquant de vivres et d'animaux, et ayant encore à traverser d'immenses déserts où l'on ne peut trouver un seul brin d'herbe. Devant ce tableau de misère, les habitans de Sacramento se sont émus; des assemblées publiques ont eu lieu, et des secours vont être immédiatement dirigés sur différents points.

Il est à craindre que ces milliers d'individus, partis de chez eux le cœur plein d'espoir et de rêves dorés, n'aient point encore terminé leurs souffrances lorsqu'ils arriveront ici. Ceux qui font de rapides fortunes sont des exceptions à la règle, et encore faut-il pour cela de l'industrie, de la frugalité, et un travail incessant.

L'exploitation des mines est loin d'être aussi fructueuse qu'on le représente. Pendant cinq mois les mineurs ne peuvent travailler à la recherche de l'or et, durant, ce temps, il est impossible de s'occuper d'aucune autre espèce d'ouvrage; jugez d'après cela de la condition dans laquelle se trouvent ceux qui arrivent à ce moment et qui n'ont pas les moyens d'attendre que la sécheresse commence. Un peu plus de prudence et des informations plus précises sauveraient de grandes privations aux malheureux émigrants. Si ceux qui écrivent de ce pays ci consultaient leur jugement au lieu de leur esprit ils auraient droit à plus de confiance et de respect. Les contradictions de ces correspondances sont surtout désastreuses. Celui qui a été assez heureux pour voir le succès combler ses vœux, bénit la Californie et la peint comme l'Eldorado de la terre promise; tandis que l'infortuné la voit avec dégoût et se repent d'y être venu. Entre ces divers tableaux il faut prendre un terme moyen et l'on approchera de la vérité.

Votre correspondant actuel n'est pas devenu un nabab californien, (il désire peu cette condition équivoque), cependant il n'a pas lieu d'être mécontent; il peut dire au contraire que sa situation pécuniaire est assez satisfaisante, et qu'il espère sous peu revoir le pays que Dieu lui a donné.

Agréez, Messieurs, etc. etc., * * * *

CHRONIQUE LOCALE.

Plusieurs jeunes gens, ayant bonne apparence, ont comparu hier devant le recorder Genois sous l'accusation d'avoir troublé le repos public. Après avoir franchement reconnu leur tort et rejeté leur faute sur le dernier verre d'une partie de plaisir, ils ont été condamnés à l'amende. Deux d'entr'eux ont eu à payer $10 et le reste $5 chacun.

—Le coroner a tenu samedi une enquête sur le corps d'un homme de couleur nommé Alexandre Donatien, trouvé noyé dans le fleuve, vis-à-vis la Douane. Verdict en conséquence.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier les journaux d'Europe apportés par le steamer *America*; nous y puisons les nouvelles les plus intéressantes qu'ils renferment et complétons ainsi les dépêches publiées précédemment.

FRANCE.

La Chambre a suspendu de fait ses travaux le 8 août, bien que l'époque de sa prorogation avait été fixée pour le 11 du même mois. Avant la clôture, le parti Montagnard a publié en même temps deux manifestes. L'un émane de la Montagne parlementaire, celle qui siège à l'Assemblée Législative; l'autre vient de la Montagne qui siège au-delà de la Manche et qui a été publié dans le *Proscrit*.

Le parti Montagnard de l'Assemblée s'adresse au pays; il explique comment il a rempli son mandat, comment il a défendu la République et poursuivi les réformes sociales, comment il a protesté par le vote et la parole contre les entreprises de la réaction; puis passe en revue les principaux actes de l'Assemblée et s'exprime en ces termes, à propos de la loi du 31 mai, cette loi coupable qui a voulu faire du suffrage universel un instrument d'ordre et de gouvernement:

"En si grave occurence, quel était notre devoir?

"Trois lignes de conduite se présentaient à nous:

"Nous retirer de l'Assemblée, nous abstenir, protester par la parole et par le vote.

La retraite, c'est-à-dire la démission, emportait avec elle la vacance de nos sièges, non seulement pour nous, mais encore pour tout représentant de la démocratie socialiste; car nous ne pouvions, sans mentir à nos principes, en appeler, contre la majorité, du suffrage universel au suffrage restreint, ou pays tout entier au pays légal qu'on allait constituer. Au moment où la presse était frappée, le droit de réunion supprimé, c'était donc abandonner aux ennemis de la révolution; c'était leur laisser le champ libre pour le jour où ils voudront agiter la grave question de la révision de la Constitution.

"La retraite, dans ces conditions, eut été fatale à la cause de la démocratie.

"Restaient donc la protestation et l'abstention. L'abstention, c'était la protestation moins la parole, moins le vote. Dès le début de la discussion, et dans deux circonstances solennelles, nous primes le premier de ces partis. Cependant, au scrutin final, quelques-uns d'entre nous crurent devoir s'abstenir.

"Le souvenir des grands débats soulevés par nous est encore vivant dans tous les esprits. La loi de réaction est sortie de la discussion amoindrie, déconsidérée, frappée à mort. Ces paroles d'un des nôtres: *Il n'y a point de lois contre le droit*, ont retenti d'un bout de la France à l'autre, jusqu'au fond de la plus humble chaumière, et nul ne les oubliera. Ceux-là surtout en garderont le souvenir qui, au nombre de plus de 4 millions, ont été repoussés des comices populaires comme une *vile multitude*."

Enfin ce manifeste se termine d'une manière verbeuse et déclare que, le parti montagnard n'abandonne pas la partie, mais qu'il la remet à une époque plus reculée.

Nous ne citons que pour mémoire celui qui est venu de Londres car il ne fait qu'appuyer celui qui a été élaboré à Paris.

Le Président de la république est parti de Paris, par le chemin de fer de Lyon, le 13 à 7 heures du matin. Il est généralement reçu avec enthousiasme sur tous les points où il s'arrête, aux cris de vive le *Président*! vive l'*Empereur* ou vive la *République*. Des efforts ont été tentés sur quelques points pour entraîner la population à des manifestations hostiles. Lors de son arrivée à Dijon quelques scènes de désordre ont eu lieu et neuf individus ont été arrêtés; mais le lendemain ces déplorables manifestations ne se sont point renouvelées et tout est rentré dans l'ordre.

☞ Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous avons reçu une dépêche télégraphique, que nous publions dans une autre colonne, et qui nous annonce que le Président a été chassé d'une salle de bal de la ville de Besançon; il a fallu avoir recours aux bayonnettes pour faire évacuer la salle et rétablir l'ordre.

—Mr de Lamartine est arrivé à Marseille de retour de son voyage d'Orient.

—Le gouvernement se flatte d'avoir découvert un complot dans le département de la Drome. De nombreuses arrestations ont été faites. Mais, de l'aveu même du journal réactionnaire de Valence, les perquisitions n'ont amené que des résultats insignifiants.

—Un météore s'est montré le 2 de ce mois, à huit heures trois minutes du soir, dans la région nord-ouest du ciel. Ce phénomène a été remarqué sur plusieurs points du département, à Chantelle, notamment, où un très grand nombre de personnes, réunies sur la place, l'ont vu tracer dans l'espace un large ruban de feu de plus de vingt mètres de longueur. Le soleil venait de disparaître, depuis assez peu de temps, à l'horizon; malgré cette circonstance, les traces laissées par le météore étaient si vives, qu'elles sont restées, pendant plusieurs minutes, visibles à l'œil nu.

—On lit dans le *Morning-Advertiser* du 9 août:

"Mme Graham, dont nous avons annoncé l'ascension mercredi des Cremorn-Garden, a failli périr d'une mort affreuse après avoir effectué sa descente dans un champ près d'Edmonton, non loin du chemin de fer du Nord et de l'Est. Quelques personnes étant venues à son aide, une d'elles approcha maladroitement la lumière qu'elle tenait du balon, dont la soupape était toute grande ouverte. Le gaz qui s'échappait prit feu, et en un instant l'aérostat devint la proie des flammes. Mme Graham a eu la figure endommagée par le feu, qui a consumé son chapeau et son châle. Toutefois, on espère d'autant plus que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses, qu'après avoir été pensée Mme Graham est retournée à Londres en chaise de poste."

ITALIE.

Des lettres de Rome annoncent que le gouvernement devait publier le 1er août les lois organiques promises dans le *motu proprio* du 12 septembre. A en croire les correspondans du *Statuto*, ces lois ont déjà été communiquées au corps diplomatique. On dit que la Consulte aura voix délibérative dans les questions de finances.

Le *Risorgimento* assure que l'ambassadeur espagnol, à Rome, s'est plaint très amèrement de ce qu'on s'était tant pressé d'envoyer les dispenses nécessaires pour le mariage du comte de Montemolin avec sa cousine. Le cardinal Orioli lui a répondu que l'affaire avait été réglée dans une entrevue particulière du pape et de la comtesse de Spaur, sans qu'aucune autorité ait été appelée à se prononcer.

Le même journal raconte, d'après une correspondance qui lui est adressée de Civita-Vecchia, que le chapitre des frères dominicains s'étant assemblé pour élire un général de l'ordre, le pape s'est opposé à l'élection, et de sa propre autorité, contrairement aux statuts, a nommé le frère Jeandel, dominicain français, qui se trouve actuellement en France.

On croit que le pape a l'intention de modifier les constitutions des ordres religieux, et de supprimer le système électoral, comme trop démocratique.

—Les journaux de Turin du 6 annoncent que le chevalier de Santa-Rosa, ministre de l'agriculture et du commerce, est mort la veille. Ils ajoutent que le curé de sa paroisse a refusé de donner l'extrême-onction au ministre mourant, à cause du concours qu'il a prêté à la loi Siccardi, qui a supprimé les privilèges ecclésiastiques. La nouvelle de ce refus, répandue dans Turin, y a produit une vive indignation.

L'*Opinion* de Turin raconte ce fait de la manière suivante:

"Le chevalier de Santa Rosa, après s'être confessé au théologien Ghiringello, sentant venir sa dernière heure, demanda, comme un bon catholique qu'il était, les secours de la religion. Mais le curé de Saint-Charles lui refusa son assistance, s'il ne faisait d'abord une rétractation que sa conscience lui défendait de faire.

"En vain Mme Santa-Rosa chercha-t-elle à toucher le cœur du curé: l'égoïsme et les intérêts de caste imposèrent silence à la religion et à la piété, et les sacrements de l'extrême-onction et de la communion furent refusés au chrétien qui n'avait jamais manqué à ses devoirs envers la patrie et la religion.

"A peine cette nouvelle fut-elle répandue, que tout le monde fut saisi d'indignation. Turin, d'habitude si calme et si tranquille, était en proie à une vive agitation, qui diminua un peu cependant quand on sut que le gouvernement, fort de son droit, n'était pas disposé à tolérer les excès d'une secte ingrate et égoïste, qui détruit tous les gouvernements qui ne secondent pas ses misérables intérêts, quelle que soit d'ailleurs la protection dont elle jouisse.

"Aux insultes cléricales, il convenait de répondre par une démonstration spontanée des citoyens; aussi est-ce avec plaisir que nous publions les proclamations suivantes:

Vient ensuite: 1o la proclamation du chef d'état-major qui invite la garde nationale à se rendre aux funérailles du ministre; 2o la proclamation du maire; 3o la proclamation du questeur; toutes les trois remplies des plus vifs témoignages de sympathie pour M. de Santa-Rosa.

Malgré les recommandations des journaux et de l'autorité, l'émotion était grande dans la ville, et le soir des rassemblemens tumultueux se sont formés sous les fenêtres du curé de san Carlo; il a suffi, pour rétablir l'ordre, de l'intervention de la garde nationale.

Les funérailles ont eu lieu le lendemain et la foule qui accompagnait le convoi a prouvé combien le peuple méprisait ces provocations fanatiques.

Voici comment le gouvernement exprime le refus du curé de San Carlo:

"Le refus dont il s'agit n'était pas seulement l'œuvre du curé, il était commandé par l'archevêque qui avait déjà manifesté son intention de refuser au corps du défunt les honneurs ecclésiastiques.

"Le pieux ministre Santa Rosa, pour éloigner des pères Servites les conséquences d'un scandale, avait recommandé qu'on gardât le plus profond silence sur les tortures mentales qui lui avaient été infligées, et ce n'est qu'après sa mort que le gouvernement a connu les faits.

"Le gouvernement s'est trouvé dans l'obligation de donner à l'affaire une plus grand importance, d'autant plus que l'archevêque avait auparavant autorisé les confesseurs à donner l'absolution à ceux qui penseraient avoir encouru la censure ecclésiastique pour avoir pris part à la promulgation et à l'exécution des nouvelles lois. Il paraissait étrange qu'il pût maintenant refuser les sacremens à un catholique sincère qui ne croyait pas avoir encouru la moindre censure, qui faisait présenter à S. G. un certificat de confession et en faveur de qui le confesseur don Ghiringhelli, professeur des sciences à l'Université, plaidait énergiquement, déclarant qu'il était en état de recevoir les sacremens.

Etant ainsi convaincu que l'archevêque ne pouvait pas, sans de sérieux inconvéniens pour l'Etat, exercer plus long-temps son pouvoir spirituel, et voulant respecter scrupuleusement les droits que la Constitution garantit à chaque citoyen, le gouvernement a invité le prélat à donner sa démission, afin qu'il pût être pourvu d'urgence à son remplacement. Le prélat ayant répondu par un refus, le gouvernement a été obligé de prendre des mesures regardées comme indispensables, pour éviter de plus fâcheux résultats.

"En même temps, le gouvernement a communiqué aux magistrats les documens sur lesquels ils doivent commencer l'instruction afin que la justice ait son cours. Quant aux pères Servites, comme la paroisse leur a été confiée par le gouvernement, et qu'ils ne peuvent pas être irresponsables dans une affaire où ils n'ont ni à donner ni à recevoir des ordres, ils ont été renvoyés à leur couvent, sans que les intérêts de la paroisse aient eu à en souffrir.

"Le gouvernement, convaincu d'avoir agi dans le véritable intérêt du pays et de l'autre public, est prêt à rendre compte de sa conduite au parlement."

L'émotion causée à Turin par les faits qui ont précédé et suivi la mort de M. de Santa Rosa était si grande encore le 8, que le gouvernement a dû, pour calmer l'irritation croissante des esprits, prendre une mesure énergique.

L'archevêque de Turin, Mgr. Franzoni, dont le curé de San Carlo avait suivi les ordres en cette circonstance, a été arrêté à sa villa Pianezza, et conduit, avec une escorte de carabiniers et de soldats au fort de Fenestrelle. Les pères Servites qui, après la messe, avaient refusé de faire autour du catafalque les ablutions ordinaires, ont été arrachés à l'indignation générale et ramenés, par les carabiniers et la garde nationale, dans leurs couvens d'Alexandrie et de Saluces.

Voici ce qui a été publié à ce sujet:

"L'exaspération du peuple de Turin, contre les pères Servites de San-Carlo, pour les faits déplorables, racontés plus haut, était devenue trop vive et trop générale pour qu'on pût leur permettre de séjourner plus longtemps dans cette ville. Depuis deux jours les tumultueuses menées n'avaient pas discontinué devant leur couvent.

"Hier, pendant que les ministres réunis en conseil délibéraient sur ce qu'il y avait à faire, le conseil délégué par la municipalité votait, à l'unanimité, un ordre du jour conçu en termes très énergiques, pour représenter au gouvernement que, vu la conduite de ces prêtres et l'irritation qu'elle avait causée, un plus long séjour à Turin pouvait avoir pour eux les plus graves inconvénients; en conséquence, la municipalité priait le gouvernement de donner les ordres nécessaires pour les éloigner le plus tôt possible.

"Cette demande coïncidant parfaitement avec les intentions du gouvernement, les dispositions nécessaires ont été prises immédiatement.

"Les pères n'ont opposé aucune résistance; ils ont demandé seulement à rédiger et à déposer une protestation en forme contre ce qu'ils appelaient une spoliation; en outre, ayant été prévenus que les carabiniers royaux les accompagneraient à leur destination, ils ont vu là un prétexte pour insérer dans la protestation une phrase où ils se plaignaient d'être *arrachés par la force*. Il leur a été répondu qu'il fallait supprimer la phrase ou partir seuls. Ils ont immédiatement supprimé la phrase, comprenant bien que cette escorte n'avait d'autre motif que leur propre sûreté.

"Toutes les formalités accomplies, ils sont partis dans deux voitures, accompagnés jusqu'au San-Salvario par la garde nationale, et de là jusqu'à leur couvent par les carabiniers."

Les journaux de Turin annoncent que le roi a complètement approuvé la conduite de ses ministres dans l'affaire de l'archevêque et des pères servites. Le gouvernement avait offert à M. Franzoni l'alternative de se démettre de son siège ou d'être traduit en justice. L'archevêque a opté, comme on le sait, et il a été conduit au fort de Fenestrelle. La justice suivra son cours.

ALLEMAGNE.

On écrit de Hambourg, le 6 août:

"On a quelque raison de croire qu'en ce moment les puissances allemandes et étrangères négocient activement pour mettre de commun accord un terme à la guerre qui désole depuis trois ans les deux duchés. Trop de sang a malheureusement déjà coulé sans avoir calmé les passions politiques, sans avoir éteint les haines nationales, sans avoir produit d'autre résultat que l'envahissement instantané du Schleswig, et l'armée danoise, au risque de se voir contrainte de l'abandonner de nouveau par les chances d'une seconde bataille.

"Rien n'est donc décidé ni terminé aujourd'hui. Les deux armées ennemies, à peu près égales en nombre et après avoir comblé les vides occasionnés dans leurs rangs par la bataille d'Istedt, n'attendent que le signal pour fondre avec une nouvelle fureur l'une sur l'autre.

"Pour empêcher l'accomplissement de cette recrudescence de guerre, on assure qu'un ordre est venu de Francfort aux Etats du Nord, qui forment le 10e corps d'armée de la Confédération germanique, de mobiliser leurs contingens respectifs pour être à la hâte dirigés sur l'Elder, qui sépare les deux armées ennemies, et les empêcher d'en venir de nouveau aux mains.

"C'est le seul, l'unique moyen de mettre décidément un terme à cette guerre sanglante, qui inquiète et anime l'Europe depuis tantôt trois ans, qui a fait verser beaucoup de sang sans résultat, et ruiné, par la continuation de sacrifices immenses, les populations du Danemark et celles des deux duchés.

"Rien d'important ne s'est passé depuis le 27 juillet. Deux escadrons ont fait le 29, sous les ordres du capitaine de Putlkammer, une reconnaissance jusqu'aux portes de Schleswig, et ont attaqué deux escadrons ennemis; mais plus tard ils se sont retiré, comme ils en avaient l'ordre, et n'ont pas été poursuivis. L'armée s'est reposée et remise; elle attend avec impatience, sur le sol du Schleswig, le renouvellement de la lutte. Elle est plus forte que près d'Istedt, étant en communication directe avec Rendsbourg. Il faudrait donc une seconde et une troisième bataille pour nous chasser du sol schleswigeois, et elles seraient plus sanglantes que la première.

On écrit de Rendsbourg, le 8 août:

"Deux bataillons danois, avec un peu de cavalerie et une batterie, se sont avancés ce matin vers Sorgbruck, sur la chaussée de Schleswig, où ils ont été reçus par nos troupes et forcés de se retirer après un court engagement. Plus tard, vers midi, un autre détachement danois s'est approché des Schleswig Holsteinois, près de Duvenstedt. L'engagement d'avant poste livré à cet endroit n'est pas encore terminé en ce moment (trois heures après midi), mais il finira bientôt par la retraite des Danois.

"Deux bataillons, une batterie et deux escadrons ont marché le soir sur Freidrichstadt, où 200 hommes de notre premier corps de chasseurs s'étaient retranchés. Les Danois les ont attaqués deux fois et ont été deux fois repoussés. Ce n'est qu'à la troisième fois que nos chasseurs, suivant les ordres reçus, se sont retirés en franchissant l'Eider."

"Rendsbourg, 9 août.

"Freidrichstadt et Husum sont occupés par les Danois.

"Le général de Willigen a fait reconnaître toute la ligne, ce qui a donné lieu à quelques combats sérieux d'avant-postes, restés toutefois sans résultat important."

"Hambourg, 9 août.

"La nuit dernière, à deux heures du matin, toute l'armée holsteinoise s'est mise en marche. Beaucoup de voitures ont été mises en réquisition."

HAMBOURG, 10 août.—Dépêche télégraphique des journaux de Berlin:

"Les Danois ont retiré leurs avant-postes. On dit que l'armée schleswig-holsteinoise est rentrée à Rendsbourg. Rien d'autre de nouveau."

DANEMARK.

Copenhague, le 8 août.

La *Gazette de Berling* du 7 août contient une liste officielle des prisonniers de guerre amenés à Copenhague, avec indication de leurs noms, du lieu de leur naissance et du bataillon auquel ils ont appartenu. D'après cette liste, les prisonniers sont au nombre de 1,211 sous-officiers et soldats, dont 61 blessés, et de 13 officiers. La *Gazette de Berling* ne comprend pas les prisonniers des hôpitaux hors de Copenhague.

AUTRICHE.

Vienne, le 3 août.

Il vient de paraître une ordonnance impériale concernant l'organisation du tribunal supérieur. Ce tribunal est divisé en sections, d'après les diverses législations en vigueur en Autriche. Le Sénat de Vérone est transféré ici. Le département des Italiens de la Lombardo-Vénétie se laisse facilement comprendre.

—On écrit de Cracovie (Gallicie), le 6 août:

"Voici un acte de bienfaisance qui mérite d'être signalé. La comtesse Potocka, dont le palais, avec le magnifique mobilier qui le garnit, a été épargné par le terrible incendie qui a ravagé Cracovie, en a envoyé aux incendiés la valeur entière, estimée par des experts à la somme de 500,000 florins de Pologne, ou un million 250,000 fr."

PRUSSE.

Berlin, le 12 août.

Un différend s'est élevé entre notre gouvernement et le cabinet de Vienne relativement à l'occupation de Rastadt, forteresse fédérale. Le gouvernement consent à l'occupation partielle de la forteresse par des troupes autrichiennes, en commun avec la Prusse; le cabinet de Vienne, se fondant sur les stipulations de Paris fédéral, exige que Rastadt soit exclusivement occupé par des troupes badoises et autrichiennes. Notre gouvernement ne veut pas reconnaître la validité des stipulations dont il est question, sous le prétexte que les troupes badoises étant dissoutes par le fait des commotions intérieures du grand duché, les Prussiens doivent les remplacer. Reste à savoir si on ne cèdera pas en ce point comme sur tous les autres.

ESPAGNE.

La *Gazette de Madrid* du 4 annonce que la veille, a six heures du soir, lord Howden a remis à la reine, en audience particulière, ses lettres de créance comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la reine d'Angleterre.

Le général Concha (don Jose), est nommé gouverneur capitaine-général de l'île de Cuba, en remplacement du général Roncali, dont la conduite avant et depuis l'expédition du général Lopez, n'a pas, à ce qu'il paraît, satisfait le gouvernement.

Le *Heraldo* annonce qu'à cette occasion les forces qui composent la garnison de cette belle colonie seront considérablement augmentées.

La *Gazette de Madrid* du 5 publie le décret qui dissout le congrès, fixe les élections au 31 de ce mois, et la réunion des cortès au 31 octobre prochain. Quelques journaux du parti progressiste se plaignent de n'avoir pas assez de temps pour se préparer aux élections. Le ministre de l'intérieur a adressé aux gouverneurs de provinces une circulaire qui, par l'esprit de tolérance et de libéralisme qui y règne contraste singulièrement avec la circulaire publiée, il y a quelque temps, par le même ministre contre la presse à laquelle il doit son élévation.

Le 4, et pour la première fois depuis sa délivrance, la reine est sortie en calèche avec le roi. Elle a été parfaitement accueillie par la population de Madrid.

Décédé hier à deux heures de l'après-midi, **SILAS FAYERWEATHER**, à l'âge de 37 ans, natif du Connecticut, et résident en cette ville depuis plusieurs années. Ses amis et ceux de Mr Juan Y. de Egana sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à quatre heures; le corps est exposé à l'hôtel Louisiana, rue Tchoupitoulas, en face du marché Ste-Marie.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 7 SEPTEMBRE 1850.

Les ventes de coton de la journée s'élevent à 300 balles aux anciens prix.

Il ne se fait rien en sucre ni mélasse.

Environ 800 barils farine ont été vendus aujourd'hui, la plus grande partie de St-Louis à $5. 300 sacs de mais ont été faits à 60 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey rectifié s'est vendu 24 à 24½ cts le gallon.

Le change est le même.

Il ne s'est rien fait en fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Brick Adams Gray, Paine, p. la Havane
Leopold O'Donnell, Dunton, pr Savannah
Goelette Madona, McNeil, pr Tampa Bay
W H Gatzmer, Treste, pr Key West.

—ARRIVÉS SAMEDI—

Steamship Maria Burt, Emerson, de Galveston
Navire Callender, Goodwin, de Boston.
Barque Yarmouth, Teal, de Philadelphie.
Goelette Bonita, Ybien, de Tampico.

—STEAMBOATS.—

Florida, Giberson, de Mobile
St James, Hyde, de Donaldsonville
Columbus, Post, de St Louis

—ARRIVÉS HIER—

Steamship Globe, W H Talbot de Brazos Santiago

—STEAMBOATS—

Lowndes, jr, Jenks, de Princeton.
Patrick Henry, Moore, de Baton Rouge.
J Morrisett, Finborn, de Montgomery.
New World, Stein, de Cincinnati.

—MEMORANDA—

New-York, 27 août—Arrivé, navire Sultana, Barrett, de la Nlle Orléans.—Expédié, navire Hudson White, do; 26, arrivé, navire Galena, Leavitt, do; 28, arrivé, navire Talleyrand, Williams, do.

Boston, 29 août—Arrivé, navire Dunlap, Merryman, de la Nlle-Orléans.—Expédié, navire Lucy, Davis, do.

PORTS ÉTRANGERS.

Liverpool, 10 août—Arrivé, Nathaniel Kimball Stone, de la Nlle-Orléans.—11, Cato, Sylvester, do; 13, Thos Church, Pratt, do, en chargement, North Atlantic, Cook, Gibsey, Ellis, p. la Nlle-Orléans. Paris, le 13 Independence, Pollock do.

A Rio Janeiro, 25 juin—Barques Salvador et Brazil, de la Nlle-Orléans, pour la Californie.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

(DE LIVERPOOL.)

Hiberna, pour Boston .... le 24 Août

(D'AMERIQUE.)

Hiberna, de Boston .... le 18 Septembre

☞ Les directeurs de l'Asyle des orphelins garçons et ceux de l'Asyle de Lafayette offrent en vente, sans réserve, aujourd'hui lundi 9 septembre courant, une quantité de terrains situés sur les bords du lac Pontchartrain, dans le voisinage du chemin de fer.

Ces terrains inutiles entre les mains de la direction des Asyles peuvent par le produit de leur vente devenir d'un secours immédiat et permettre aux deux Asyles d'ouvrir leurs portes à un plus grand nombre d'orphelins. Les personnes bienfaisantes, les jeunes gens qui ont un long avenir devant eux, en se rendant acquéreurs de ces terrains, qui seront vendus à bon marché et à long terme, auront avec la satisfaction de faire une bonne action, la chance de faire aussi une bonne affaire.

☞ Le steamship OHIO est en déchargement à son wharf vis-à-vis la rue Ste-Marie, Lafayette. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises. Nulle marchandise ne sera délivrée au débarquement sans reçu.

PARADISE LAWRASON & CO.,
7 sept 106, rue des Magasins.

☞ Les consignataires du navire BRUNSWICK du Havre, sont priés de faire leurs entrées en Douane et de venir prendre livraison de leurs marchandises *sur la levée* vis-à-vis la rue de l'Hôpital.

Toutes marchandises qui ne seraient pas permises après le délai accordé par la loi, seront envoyées aux magasins publics pour compte et risque de qui elles appartiendront. 3 sept

GRAND DÉBALLAGE
De Marchandises de
HAUTE NOUVEAUTÉ.
McCLURE & SAUNDERS,
Rue des Magasins No 9, au 1er.

ONT l'honneur d'annoncer à leurs habitués et aux acheteurs en général, qu'ils ont reçu par les navires Brunswick, Alabama, Ohio et N. H. Wolfe:

Un grand assortiment d'articles de nouveauté et de fantaisie, consistant en
Rubans pour chapeaux et ceintures
Plumes et fleurs artificielles françaises.
Chapeaux de toutes qualités pour dames et pour fillettes.
Dentelles, Gants, Soieries, Crêpes, Broderies, Voiles, Mantelets, Fichus, etc., etc.

Aussi toute espèce de fournitures pour modes, qu'ils offrent à vendre à des termes très avantageux.

☞ Ils reçoivent constamment du Nord et d'Europe.

9 sep—15 McCLURE & SAUNDERS

UN jeune homme marié, ayant la pratique des affaires et connaissant parfaitement une partie de la campagne de cet Etat, désirerait trouver à se placer comme associé dans une maison d'importation française ou de groceries. Il peut disposer immédiatement d'une assez forte somme qu'il doublera dans quelques mois si on lui juge nécessaire. Tous les renseignements désirables seront fournis. S'adresser à la poste aux initiales B. P. C. lettre G. boîte No 70. 9 sept—3

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE—30 balles véritable Vuelta de Abajo, dernièrement reçu de la Havane, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
9sept 28, rue Commune

CIGARES DE LA HAVANE. Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en magasin, et à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
9sept 28, rue Commune

CIGARES—30,000 cigares véritables Cabanas y Carvajal, à vendre par
Fco PUIG Y PUIG,
9sept 28, rue Commune

BOUCHONS DE LIEGE—Un grand assortiment de plusieurs qualités, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
9sept 28, rue Commune

VIN DE XERES—En barils de 32 gallons et le plus supérieur qu'on puisse trouver en ville, ayant fait un voyage aux Philippines avant d'être expédié à la Nlle-Orléans, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
9sept 28, rue Commune

CHAPEAUX—200 caisses, comprenant un assortiment complet, à vendre par
R G HOBBS,
3sept 12, rue Douane.

Sangsues! Sangsues!!

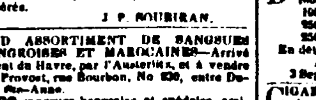

5000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions promptement à des prix modérés.

9 sep J. P. SOUBIRAN.

GRAND ASSORTIMENT DE SANGSUES HONGROISES ET MAROCAINES—Arrivé récemment du Havre, par l'Austerlitz, et à vendre chez M. Provost, rue Bourbon, No 230, entre Dumaine et Ste-Anne.

10,000 sangsues hongroises et suédoises, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt. 3 janv—6m

L. PROVOST,
Rue St. Pierre, No 121.

REÇU par le dernier arrivage du Havre, 10,000 Sangsues hongroises, premier choix, à vendre au grand dépôt central de la rue St Pierre, No 121, entre Bourbon et Dauphine.

10,000 Sangsues hongroises et suédoises, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt. 1ocut—1an

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par
J. DUCLOUX, Pharmacien,
rue de la Levée, Troisième Municipalité,
vis à vis le marché du port.

De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics.
6 sep—a

LE DOCTEUR TAXIL, Médecin de la Faculté de Paris (juillet 1822), a l'honneur d'informer les habitans de la Nouvelle-Orléans, qui venant fixer sa résidence dans cette ville, il s'empressera de justifier la confiance dont on voudra bien l'entourer, relativement à toutes les parties de son art, qu'il a cultivées pendant plus de 26 ans, soit dans la pratique civile et militaire, soit dans les hôpitaux ou, pendant longues années, le concours lui a payé à la tête d'un service chirurgical très important, en lui confiant une chaire d'accouchements, qu'il a occupée pendant près de trente ans à Toulon (sur mer).

Ses recherches multipliées ont, depuis 1834, imposé à sa conscience l'obligation d'adopter, en pratique, le principe de l'homœopathie qu'il a toujours, depuis qu'il l'a connu, invariablement suivi et que, de concert avec ses collègues, il se fera un devoir de propager et de répandre, comme le plus utile, le plus salutaire, le plus parfait de tous ceux que la médecine a eus, jusqu'à ce jour, pour base de ses théories.

Son bureau de consultations sera ouvert tous les jours (dimanche excepté), de trois à quatre heures de l'après-midi, dans son domicile, rue des Grands-Hommes, No 10, près l'Esplanade. 9 sept

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la résignation de l'hon Charles M Conrad, représentant du Second District congressionnel a donné lieu à une vacance dans la Chambre des Représentans au Congrès des Etats-Unis, j'ordonne qu'une élection ait lieu dans le dit District, le cinquième lundi de septembre 1850, aux heures d'élection habituels et conformément à la loi, afin d'élire un Représentant au Congrès, pour remplir la dite vacance, et pour le temps que le démissionnaire avait encore à servir.

En conséquence j'informe les électeurs qualifiés du dit District et ordonne au shérif, commissaires d'élections et autres officiers que cela concerne, de tenir la dite élection le Cinquième Lundi de Septembre. L'élection et les retours seront faits en tous points conformément à la constitution et à la loi.

Donné sous mon main et le sceau de l'Etat en la ville de Baton-Rouge, le 31 août 1850, en la soixante quinzième année de l'indépendance des Etats Unis.

Par le Gouverneur JOSEPH WALKER
CHARLES GAYARRE
2 sept Secrétaire d'Etat

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection qui m'a été adressé par Son Excellence le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs du 2me District congressionnel dans la paroisse d'Orléans, comprenant la 3me municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, sont par le présent avertis qu'une élection aura lieu dans le dit district congressionnel le cinquième lundi de septembre, 30 courant, afin de remplir la vacance occasionnée par la démission de l'honorable Charles M. Conrad, et pour servir le temps que ce dernier avait encore à remplir.

Les polls seront ouverts au jour indiqué ci dessus de neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir aux lieux, et sous l'inspection des commissaires qui seront nommés à cet effet par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans et par le jury de police pour la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi.

Les élections seront conduites et les retours se ront faits aux officiers que cela concerne et suivant la loi. JOHN L. LEWIS,
3 sept Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection qui m'a été adressé par Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection aura lieu le 30 septembre courant, pour remplir la vacance de Représentant du 1er District représentatif de la paroisse d'Orléans, vacance occasionnée par la mort de l'hon. Preston W. Farrar en représentant le dit District.

Le dit district s'étend depuis la ligne de division de la paroisse Jefferson jusqu'au milieu des rues Esplanade, Esteile et Thalie.

Les électeurs du dit District sont prévenus que les polls seront ouverts de 9 heures A. M. à six heures P. M. aux endroits qui seront indiqués, et sous la surveillance des commissaires qui seront nommés par le Conseil-Général de cette ville.

L'élection et les retours seront faits aux officiers que cela concerne et suivant les termes de la loi. Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans,
4 septembre 1850
5 sept JOHN L. LEWIS, Shérif

DEMANDE D'EMPLOI—Un jeune homme habitué aux affaires de tous les genres et parlant anglais, français et espagnol, désire trouver un emploi soit dans un magasin ou pour les affaires du dehors. Il donnera les meilleures recommandations. S'adresser à M. Barnes, encoignure Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée. 7 sept ☞

AVIS—Les personnes qui ont fait garnir des bandes de billards en caoutchouc par le soussigné, sont prévenues qu'aujourd'hui il se charge de les réparer avec de la gomme élastique, patentée.—Malgré les bruits malveillants que quelques personnes ont fait courir, il continue à répondre, comme par le passé de la durée et de la justesse de la bande. Il ouvrira toujours son établissement un grand assortiment de billards neufs et d'occasion, avec des bandes complets et toute espèce de fournitures de billards telles que tapis, billes, queues, etc, etc. Il se charge aussi de la réparation de billards et tout à des prix très réduits.

B ANTOGNINI,
Rue Conti, No 10 entre Chartres et Levée

N. B.—M. Antognini vient de recevoir une certaine partie de macaroni et de vermicelle d'Italie, qu'il offre en vente, au magasin ou dessus. 3 sept

LES soussignés, Marchands de graines, appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Grimstock, Ferri & Co. de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec tous les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vaches de la Caroline, mais, avoine, blé, farine de mais, chanvre, millet, pois noire, etc.
COMSTOCK & CO.,
Magasin de graines, No. 11, rue Commune,
3 sept—1m encoignure Tchoupitoulas

LA société existant autrefois entre Chas. Odier, J. G. Stouse & Sebastian Oser, ayant été dissoute ce jour d'un commun accord, les soussignés continueront les affaires de commission sous l'ancienne raison sociale de Charles Odier & Co
CHS. ODIER,
2 sept—1m J. G STOUSE.

LE soussigné s'étant retiré de la société Chs. Odier & Co., s'est établi ce jour pour son compte personnel dans le même genre d'affaires.
2 sept—1m S. OSER.

BEURRE DE GOSHEN—15 fréquins en déchargement du navire Silas Holmes, à vendre par
E. J. HART & Co,
5 sept 79 Tchoupitoulas

CONSERVES DE PHILADELPHIE—25 caisses en déchargement du navire Ella, et à vendre par E. J HART & Co,
5 sept 79, Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—100 barils No 3, en déchargement du navire Emily Taylor, à vendre par
E J HART & Co,
5 sept 79, Tchoupitoulas

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine, en magasin et à vendre par
E J HART & CO,
5 sept 79, Tchoupitoulas

JAMBONS DUFFIELD toujours en main et à vendre par E J HART & Co,
5 sept 79, Tchoupitoulas

RHUM de la Jamaïque—10 poinçons dans les magasins de la douane, à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
5 sept 36, rue Poydras

TABAC DE CUBA—En feuilles—130 balles, en magasin et à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
5 sept 36, rue Poydras

SUCRE—124 caisses Havane, jaune et brun, en débarquement de la barque Mirandon, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
5 sept 36, rue Poydras

CIGARES HAVANE—30 milliers Regalias, La Merada Washington, et Comercio Libre, venant d'être reçus et à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
5 sept 36, rue Poydras

VIN DE MADERE—400 quarts Madère, et magasin et à vendre par
P LONGIS, 47, Vieille Levée
5aout

VINS EN BARRIQUES—12 barriques vin de [illegible], en magasin à vendre par
P. LONGIS, 47, Vieille Levée
5aout

COGNAC—En magasin et vendre par
P. LONGIS,
5aout 47, rue Vieille Levée

VINS EN CAISSES—250 caisses vin St Julien, en magasin et à vendre par
P. LONGIS, 47, Vieille Levée
5aout

EN déchargement du navire Chaffee de Bordeaux, 50 barriques vin rouge à vendre par
12 aout P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

VIN EN CAISSES—50 caisses Château Laffitte 20 caisses Château Margaux, 250 caisses vin ordinaire en magasin et à vendre par
12 aout P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

Beurre de Normandie!!

100 KEGS beurre de premier choix en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par PIERRE POUTZ,
3 sept 93 rue de la Douane

DAMEJEANNES—4,000 damejeannes, en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par PIERRE POUTZ,
3 sept 93, rue de la Douane.

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Brunswick, du Havre,
1,000 damejeannes de 5 gallons—25 de 3 gal.
50 do 2 do —11 de 1 gal.

SARDINES—500 boites sardines à l'huile A. Guiet & Co.
500 ½ et 200 ¼ do do do
Et à vendre par B TALAMON,
3sept 182—186, rue Royale

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick, arrivé du Havre:
100 caisses absinthe suisse, marque C. F. Berger, 1re qualité
20 meules fromages de Gruyères, 1re qualité.
Par J. N. CURIEN
3sept 34, rue Dumaine

SAUCISSONS DE LYON—
10 barils saucissons de Lyon en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre.
A vendre par NUMA LACOSTE,
3 Sept. 147 rue Royale.

DAMEJEANNES FRANÇAISES.

1000 damejeannes françaises de	5 gallons.			
100	"	"	3	"
250	"	"	2	"
250	"	"	1	"

En débarquement du navire Brunswick du Havre.
A vendre par NUMA LACOSTE,
3 Sep. 147 rue Royale.

CIGARES—112,500 Milares et Regalias, en déchargement des bricks Mary Ellen et P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & CO,
3 sept 95, Vieille Levée.

MELASSE—200 barils, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & Co,
3 sept 95, Vieille Levée.

SUCRE—300 caisses sucre blanc, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & CO,
3 sept 95, Vieille Levée.

TABAC—51 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & Co,
3 sept 95, Vieille Levée.

CIGARES—50,000 cigares de la Havane, en déchargement de la goélette Fairy, de la Havane, à vendre par
3 sept J. M. CABALLERO.

PENDANT mon absence de la ville, M. E. Eude, Passage de la Bourse, No 17, est chargé de ma procuration générale, suivant acte en date du 27 août dernier.
Nlle-Orléans, 4 septembre 1850.
6 sept—1f VOR. TARDE.

A LOUER—Une bonne domestique de maison. S'adresser No 22, rue St Louis. 6sept

ENCRE NOIRE, 1re qualité—
Par bouteille 25 cts, par douzaine, $2 25 c. par gallon, 60 cts, par gallon de 3 à 5 40 cts.
6sept No 106, rue Royale.

AVIS AUX DAMES.
F. JAUFROID,
84 rue de Chartres.

EN débarquement du navire Woolf
500 livres laine à broder,
50 douzaines mise pour bourses en perles et acier,
Caviers, anneaux, franges et glands.
Patrons à broder et canevas.
Boucles à ceintures, dernier genre.
Attendu sous peu, un grand assortiment de merceries et d'articles de fantaisie.
F. JAUFROID.
Dépôt d'aiguilles de la marque Crowley & Sons
5 sept—3

GIQUEL ET JAMISON
No 6, RUE DE CHARTRES,

REÇOIVENT par les derniers arrivages de France et de New-York, un assortiment complet de marchandises de saison, telles que indiennes françaises, anglaises et américaines, mousseline de laine, petits et grands écossais, barèges unis et de toutes les couleurs, toiles, voiles noires unies et en soie, ceintures pour dames et un joli choix de broderies, savoir: entre deux et festons de jaconats et mousseline, bandes brodées, mouchoirs de batiste brodés et unis de tous les prix, velours et colonnades pour habillemens d'enfans et une quantité d'autres articles trop longs à détailler, qu'ils offrent à très bas prix 5 sept

Eau de Cologne No. 1.

Par bouteille,	$ 0 75 cts.
Par douzaine,	7 50
Par gallon,	2 50
Par idem de 3 à 5,	2 25

Eau de Cologne No. 2.

Par gallon,	$ 1 50
Par idem de 3 à 5,	1 25

5 sept 106, rue Royale.

Magnifique mobilier pour cause de départ.

IL sera vendu en vente privée un magnifique mobilier sortant des ateliers de MM. Seignouret & Co, de cette ville et de France, ainsi que plusieurs beaux tableaux.

Les personnes désirant acheter sont invitées à se rendre au No 138, rue Bourbon, entre St Louis et Toulouse.

A VENDRE également au même endroit un très beau CHEVAL de selle, avec une selle anglaise; aussi une belle voiture de famille. 5 sept—7f

EN déchargement du navire Brunswick, du Havre, une balle drape de billards, (assortis) à vendre par A. DELAMARE,
3 sept No 80, rue St Louis

EN magasin et à vendre par A. DELAMARE, No 80, rue St Louis, 12 barils suif fondu.
3 sept

Impériales pour le Marché Mexicain.

REÇU par les navires Akotona et Empire Queen, de Liverpool
50 balles—4 trames chaque impériales 4½ contenant 100,000 yardes
McDOWELL & MILLS,
4 sept 95, rue Gravier

CHAMPAGNE—100 paniers vin de Champagne de la marque connue J. Perrier fils & Co, arrivés par le navire Brunswick du Havre, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
4 sept encoignure Royale et Conti

VIN ROUGE—Un assortiment de vin rouge en barriques et en caisses, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
4 sept Enc. Royale et Conti

CONSERVES FRANÇAISES—Directement reçu de Bordeaux
Champignons à la façon au jus
Truffes, champignons à l'huile.
Petit pois, pâtés truffés, sardines à l'huile, etc.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
4 sept Enc. Royale et Conti

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—4,500 demi et quart boites sardines à l'huile de la nouvelle pêche, de la marque bien connue B Guilloux, en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre, et à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
2 sept No 80, rue St Louis

VEAUX CIRES ET VERNIS—20 douzaines veaux cirés, 5 do vernis, 20 paires tiges de bottes. A vendre par
AUG. MOLIER,
7 sept—6f No 80 rue St Louis.

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
TENU PAR
Mme. CHEGARAY,
UNION PLACE—NEW-YORK.

MADAME CHEGARAY a l'honneur d'informer les parents et tuteurs de ses élèves que la réouverture de son pensionnat aura lieu le 9 septembre 1850.

On pourra connaître les conditions et se procurer des prospectus en s'adressant personnellement ou par lettre à l'adresse ci-dessus 19 aout ☞

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme DERON,
Pension et externat de Demoiselles,
NOUVELLE ORLEANS,
145, rue St-Louis, entre Bourgogne et Dauphine

M. et Mme DERON ont l'honneur d'annoncer aux familles que, cette année, comme les précédentes, ils ne donnent pas de vacances. Ils continueront à faire, pendant la saison d'été, les mêmes cours que pendant le reste de l'année. Bien que d'habiles professeurs et d'excellentes maîtresses soient attachées à l'institut St-Louis, M. et Mme Deron consacrent eux-mêmes tous leurs soins et tout leur temps aux diverses branches de l'instruction, et ils peuvent ainsi, par des efforts *personnels* garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs élèves.

Mme Deron dirige elle-même les exercices religieux des élèves catholiques qui sont préparées à la *première commun* on et à la *confirmation* par M. l'abbé Tholomont, dans la chapelle de l'institut St-Louis.
18 juin—3m

Changement de Domicile.

LES soussignés ont transféré leur magasin de quincaillerie du No 29, rue de la Vieille Levée, à l'encoignure des rues Douane et Levée, vis-à-vis la Nouvelle Douane.
21 aout HOGAN & TUREAUD.

Cotons écrus.

250 BALLES coton écru tête indienne Laurance & Meloes, préparés pour être transportées à dos de mulets, à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
20 aout 12 rue Conti

Lard fumé, Mess Porc et Graisse.

25 barils plats côtes ribbed, 1re qualité,
150 do mess porc,
200 barillets graisse en feuilles, 1re qualité.
A vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
20 aout 22, rue Gravier.

Toile et Cordes d'emballage, ficelle.

600 pièces toile du Kentucky, 44 pouces,
400 rouleaux cordes de chanvre à emballage
50 barils ficelle, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
20 aout 22, rue Gravier

Trouvés, Volés.

CINQ sacs café marqués G. B. & Co., ont été trouvés sur la rive droite du Mississipi, à environ deux milles au-dessous d'Alger. Le propriétaire pourra les réclamer en payant les frais.
N. BERNOUDY Jr.,
29 aout ☞ Syndic à Alger.

CHANGE SUR NEW-YORK à 60 jours de vue traites tirées à la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3sept No 3, rue Front

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane, des marques Palma, Cabanas, Morte Cristo, Rio Hondo, Figaro, Intrepides, Cabargas, reçus par le Falcon, P Soulé et Fairy et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 sept No 3 rue Front

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3sept No 3, rue Front

CAFÉ DE LA HAVANE—100 sacs café de la Havane, vert, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3sept 3, rue Front

INDIGO—7 surons indigo de Guatemala et une caisse indigo de Manille, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3sept 3, rue Front

CHAMPAGNE—200 paniers champagne en bouteilles et demi bouteilles qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS,
3 sept 31, Vieille-Levée.

PATÉ DE FOIE DE VEAU—1,500 boites pâté de foie de veau, en magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
3 sept 31, Vieille-Levée.

A VENDRE—Pour un prix très modéré, un maison à acre et ses dépendances, situé dans le Arabie St-Charles, rive gauche, et connue sous le nom de *Maison* [illegible].

Pour plus amples informations, s'adresser à Madame Henriette Perret, propriétaire, à la paroisse St-Jacques, sur l'habitation de Madame veuve Aug. Humphreys. 25 ju—☞

HUILE—25 paniers huile d'olives magasin et à vendre par P. LONGIS,
12 aout 47 Vieille Levée.

Avis aux planteurs sucriers.

UNE patente a été délivrée par le Bureau des Patentes à Washington, à Louis Frédéric Henry Meloens, de Louvain, Belgique pour l'invention d'un procédé amélioré pour la fabrication du sucre par le moyen du Bi-sulfite de chaux, ou autres alcalis. Il est spécifié que cette patente s'étend sur tous les articles qui, dans leur emploi séparé ou collectif, opèrent sur le jus de la canne à sucre, de manière à former un Bi-sulfite de chaux, Baryte, Strontiane, Alumine ou autre alcali, pendant la cuisson et la clarification.

Les essais du procédé de M. Meloens, fait par M. Thos. A. Morgan et autres personnes de cet Etat, ont démontré que la qualité du sucre était supérieure et la quantité plus abondante.

Le soussigné, agent de M. Meloens, est maintenant prêt à vendre des licences pour l'exploitation d'après la dite patente, aux conditions suivantes:

1o—Une licence pour la récolte de cette année seulement à $1 le boucaut, payable le 1er février 1851.

2o—Une licence pour la durée de la patente, soit environ 13 ans, à $5 le boucaut, payable moitié le 1er février 1851, et l'autre moitié le 1er février 1852; ce qui porte la dépense à 38⅓ cents le boucaut pour la durée de la patente.

Le soussigné remplira tous les ordres de Bi-Sulfite de chaux au prix coûtant; il le fait manufacturer à la Nouvelle-Orléans, et le garantit du degré de force et de pureté prescrit par Meloens. Cet ingrédient ne laisse aucune espèce d'odeur au sucre; la dépense nécessaire pour la fabrication d'un boucaut est d'environ 30 cents.

☞ Les planteurs qui désirent essayer l'utilité du procédé avant d'acheter une licence, pourront se procurer un baril de bi-sulfite, et la manière d'en faire usage en s'adressant à
LOUIS DE SAULLES,
No 2, rue Carondelet,
24 aout—aul erd Agent de Meloens

Changement de Domicile.

A. MILTINBERGER & CO., ont transféré leur bureau au No. 119, rue Commune.
4sept—1m.

Changement de Domicile.

P. J. MICHON a transféré son magasin du No. 96 rue Chartres, au No. 47, même rue, entre Douane et Bienville. 4 sept—3

MAGASIN DE CIGARES DE
LANFRANCO,
RUE ST. CHARLES, No 22.
4sept—1an

Dissolution de Société.

MARC CUREL & CHARLES CHRISTOPHE ayant dissout leur société, à partir de ce jour, aucune dette personnelle ou billet souscrit ne seront payés par la société. M. Curel se reconnaissant que sa signature, toute autre ne sera considérée qu'avec preuve à l'appui. 21 aout

LES soussignés ont formé une société et ouvert leur bureau, rue St Philippe, No 37, entre Conti et Royale.

Leur raison commerciale sera exprimée sous les noms de DUVAL, HALBRAN & CO.

Le principal but de leur association est de s'occuper du placement des personnes des deux sexes et de tous états. Aussi, des affaires de courtage en général.

Outre ces deux premières branches d'industrie, les soussignés se chargeront encore de l'exécution prompte et fidèle des travaux suivans:

Livres de commerce, balances

Traductions de français et anglais en espagnol, et vice versa

Correspondances de tout genre, dans les trois langues ci-dessus.

Calculs de toute espèce, &c., &c., &c.

Prix modérés. J. DUVAL,
DUBOIS HALBRAN,
28aout—15t ANT. MULINARI.

BON MARCHÉ.
C. M. Simpson,
50 Rue du Canal,

OFFRE à vendre un magnifique assortiment de Robes d'été à une baisse de 25 a 50 pour cent sur les anciens prix. 9aout—6

GRAND BON MARCHÉ.

MARCHANDISES BRODÉES à une réduction de 33 pour cent.

ETOFFES D'HABILLEMENTS à une réduction de 25 pour cent.

MOUSSELINES et GUINGHAMS à une réduction de 20 pour cent.

ETOFFES EN FIL à une réduction de 20 pour cent.

ETOFFES DU PAYS à une réduction de 12½ pour cent. C. M. SIMPSON,
29aout rue du Canal, No 50.

IMPORTANT POUR TOUT LE MONDE

Le capital considérable dont dispose

THOMAS BRADY

Vient de le mettre à même de se rendre acquéreur du stock d'une grande maison de marchandises sèches du Nord, que des affaires malheureuses ont fait faillir. Les marchandises de cette maison connue sous le nom de

GENERAL DRY GOODS,

Comprennent une valeur de *soixante-sept mille huit cent piastres et dix neuf cents*, dont la totalité a été vendue pour du comptant au dit

THOMAS BRADY

A 37½ POUR CENT DE RABAIS.

Les articles sont trop nombreux et les prix trop variés pour qu'il soit possible de les détailler dans un article de journal, mais on pourra s'en faire une idée par l'exemple suivant:

MILLE PIECES RUBANS POUR CHAPEAUX

Dont les prix étaient autrefois de 50 cts 65 et 75 cts sont maintenant réduits,

LE TOUT A 12½ CENTS LA VERGE.

Samedi, 10 aout, le magasin No. 22, rue de Chartres, sera fermé pour déballer et marquer le dit envoi, et

LUNDI 12 AOUT

Le tout sera offert en vente au public, par
THOMAS BRADY,
8aout 22, rue de Chartres.

FRANKLIN EXCHANGE.

CET Etablissement si bien connu du public sous l'administration de Mme L. A. Caldwell en 1840 depuis quelque temps pour cause de maladie de la propriétaire, mais il vient d'être pris à bail par un certain nombre d'années, et il sera rouvert Samedi prochain, 31 du courant, sous la direction du soussigné. Il y sera servi un Lunch splendide ce même soir, à 7 heures et demie.

La Barre est bien pourvue des meilleures espèces de liqueurs, et l'on pense que le prix des verres réduit à CINQ CENTS indiquera beaucoup de personnes à visiter cet Etablissement, qui vaut mieux que beaucoup d'autres.

Les BILLARDS et le jeu de QUILLES seront bien servis.

Les soussignés invitent leurs nombreux amis et le public en général, à venir voir l'ouverture de leur Etablissement, et ils espèrent pouvoir compter sur leur patronage mutuel.
BERTRAND COMBE & Co.
29aout—3m

JOHN (dit Anglais, et J. BRANGER,

AYANT acheté le RESTAURANT DES HABITANS, situé rue Dumaine, se recommandent à toutes les personnes qui voudront bien visiter leur établissement. Ils feront leurs efforts pour mériter la confiance de tous et leur leur Restaurant toujours abondamment pourvu.

Il y a dans l'établissement des chambres garnies. Bonne vins, prix très modérés.

N B Branger est l'ancien chef de cuisine du *Restaurant Moreau*. 3 aout—1m

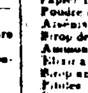

En débarquement du navire Brunswick, du Havre, un choix varié de médicamens français, au nombre desquels se trouvent les articles suivans:

Alcoolature d'aconit de la pharmacie Biral.
Cabonet cristallisé, pour la médication Beu al.
Capsules gélatineuses à l'huile de foie de morue.
dito dito à l'huile de ricin.
Pois à cautères, au garou, de Frigerio
Papier Blayn & Fayard en demi-rouleaux
Poudre de Ipéca, poudre de Colombo
Arsénite de potasse, sous-nitrate de Bismuth.
Sirop de violettes, vermifuge.
Ammoniaque liquide et très concentrée
Elixir anti glaireux du docteur Guillié
Sirop anti-goutteux de Boubée.
Pilules dito du Lartigue.
Saccharate de chaux, tannin pur.
Acide Benzoïque, emplâtres de toutes sortes, &c., &c. &c.

A vendre à des prix modérés, à la pharmacie de E. E. MOUGIN,
3sept Enc. Dauphine et Douane

EN magasin pour être diverses factures,
20 barriques vin vieux Château Margaux,
25 barriques vin Léoville
50 do do ordinaire,
50 barils vin blanc vieux Haut-Sauterne,
20 do do bon ordinaire,
60 do vin rouge diverses marques et qualités,
80 do vin blanc Haut-Sauterne.
100 caisses absinthe suisse véritable, 1re marque,
30 do Kirschenwasser Yerrin et Lecoultre,
100 3/4 cognac différentes marques et qualités,
150 do do do do,
15 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque,
30 mille do surfines régulières,
20 damejeannes vides,
10 paniers de guignolet d'Angers.
N. DUDOUYT,
aout 13, Toulouse

A VENDRE par le soussigné:
200 caisses macaroni et vermicelle, 1re qualité
200 do vin Haut-Sauterne, 30 do marasquino,
100 do eau de fleur d'oranger,
100 do eau verte de Joseph Piquet,
10 do fromages de Hollande,
50 barils plomb pour la chasse,
10 balles clous girofles, 200 jarres No 1,
50 barriques de vin Château Margaux,
50 do Branch Fort,
50 do vin bon ordinaire,
150 livres saucissons, 1re qualité,
1 lot parfumeries assorties.
DOMINIQUE LANATA,
29 aout Nos 9 et 10, rue Jefferson

P. & E. REILLY & C^O
ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL.

OFFRENT en vente les articles suivans aux prix les plus avantageux.

Jaconats, mousselines, organdis, des Indes, etc.
Barèges unis et façonnés.
Toiles et batistes imprimées.
Toiles des Indes et toiles du Nord.
Mousselines Suisses brodées à pois.
Percale blanche frappée.
Jaconats et nançou blancs
Percales et mousselines à carreaux
Rideaux brodés très riches.
Bobinet et brin à moustiquaires, etc.

Nous venons d'ouvrir un débarquement de l'Orlando, du Havre:

1 caisse d'étoffe nouvelle pour habillemens d'enfants.
30 robes vrai foulards de l'Inde.
Un choix très varié de mouchoirs en batiste, nouveau genre.
Dentelles blanches 4/4, 5/4, 8/4 Point d'Espagne.
Do do 4/4, 8/4 Point d'Alençon
Un carton valenciennes très riches.
Do broderie anglaise pour garniture, etc.

DEUIL:

Un choix magnifique d'étoffes deuil, savoir: Grenadine, Hernani, Chaly, Satin de Chine, Cachemire, Alepine, etc. 19 aout

A. BLACHE,
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes
Eau-de-vie marque de New-York,
Genièvre do New-York,
Rhum do de Marataria,
Rhum do de New-Orleans,
Savon de P. M. Barnes & Co, No 1 et 2.
4 juin—1 an

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—Actuellement en déchargement des navires Mason Wheeler et Iguanteen et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc.

Une attention toute particulière est donnée aux offres pour les plantations,—Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par FROST & Co,
8 juin 10 rue des Magasins

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre de **Steenbome**, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov—1an 55, rue Commune

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 208, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres. 3m

SODA—5 boucauts, en magasin et à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
8 aout Conde et St. Philippe.

VIN ROUGE EN CAISSES—

300 caisses vin	St Julien
75 "	St Estephe
25 "	Pape Clement
50 "	Leoville Médoc
52 "	Montrose Segur

en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
12 aout 25 Vieille Levée

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE
BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins. 5aout

DRECHE—Cent trente-trois boisseaux de DRECHE FRAICHE, mise en baril, à vendre au magasin par A. DELAMARE,
20 aout—3 80, rue St-Louis.

CHAUX—1000 barils chaux fraîche en très bon ordre, en débarquement et en magasin, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
28aout 248, rue St Louis

PEAUX de bœuf et mouton, en déchargement du steamer Ottoy,
50 peaux et 8 balles mouton, à vendre par
J. F. BERCIER & CO.,
20 aout 34, Vieille Levée.

SAVON—70 caisses savon de Marseille, en magasin, à vendre par A. CARRIERE,
20 aout 25, Vieille Levée.

JAMBONS—200 tierces de Duffield, Davis, Schooley & Hough, à vendre par
HECOMB & VOORHIES,
20 aout 14, Tchoupitoulas

A LOUER
Possession à prendre le 1er octobre prochain
LE Magasin No 80, rue Chartres, entre Bienville et Conti. S'adresser a
Fre DUVERGES,
6sept—4f 84, rue St Louis

A LOUER A BAIL Le Jardin Vauxhall—Ce bel établissement public de ce nom si avantageusement connu situé à l'encoignure Chemin Carondelet et rue Roman. S'adresser à JOS. N. ROBERT & Co.
6 sept—3 Maison rouge

A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, situées Marais au coin de la rue de la Paix. S'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
6sept 22, rue St Louis

A LOUER—Deux maisons en briques, rue Washington, à Lafayette, et une en bois rue Prieur près de la rue St Anne 3me Municipalité. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
3 sept No. 3 rue Front

A LOUER.

LES DEUX BELLES RANGEES DE MAISONS en briques et à deux étages, appartenant à Madame de Pontalba, faisant face à la Place d'Armes. La rangée face à la rue St-Pierre sera louée à partir du 1er OCTOBRE PROCHAIN, et celle de la rue Ste-Anne, à partir du 1er NOVEMBRE.

On ne louera pour cafés que les six maisons face à la Levée

S'adresser de 8 à 10 heures A. M. à
J. P. BENJAMIN
17 aout—2m 34, rue du Camp

A vendre en bloc ou par lots.

UNE belle résidence située à Mandeville, paroisse St-Tammany, généralement connue sous le nom de propriété Nott. Pour le prix et les conditions, s'adresser à M. G. Milionberger ou W. A. Nott, et pour les dimensions de la propriété à A. Daniel, notaire public.
20 aout ☞

AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne

PLUSIEURS appartements à louer à **Mandeville**. Les dits appartements pouvant loger plusieurs familles.

Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goélettes, la CLEOPATRE et le RANÇON, qui font régulièrement les voyages toutes les semaines. Il se charge du transport de tous mobiliers et marchandises pour la dite destination au prix le plus modéré. Deux voitures très commodes sont attachées à l'établissement pour les personnes qui désirent se promener.

S'adresser à M. J. MERIC, Vieux Bassin, No 15, Nlle-Orléans. 12ju ☞

A LOUER—Le magasin No 6, rue Conti. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
16 aout 22 rue St Louis

A LOUER—Deux jolies maisons en briques nouvellement réparées et repeintes, situées rue de la Victoire, entre les rues Marigny et Champs-Elysées. Ces maisons sont pourvues de citernes et de water works.

Pour les conditions s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & CO.,
16 aout 22, rue St Louis.

A LOUER—Une maison en briques vaste et commode, située No 117 rue Conti, ayant 12 grandes chambres bien aérées et très convenables pour une grande famille, ou une pension bourgeoise. Pour plus amples informations s'adresser à JOHN HALL
14 aout ☞ No 1, Rue Exchange

A LOUER—Une maison à trois étages et en briques, avec de vastes dépendances, située entre les rues Levée et de la Victoire. Cette maison est pourvue d'une citerne et d'un waterwork. Pour les conditions s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
16 aout 22, rue St Louis.

A LOUER—Les deux beaux magasins en briques à 4 étages, situés rue Vieille Levée actuellement occupés
Le No 32, par M. J. M. Caballero,
Le No 34, par M. Raymond Caluzac
Possession en sera donnée le 1er novembre prochain.
S'adresser à AUG. MOLIER,
13aout Rue St-Louis No 80.

A louer pour le premier septembre, prochain.

UNE MAISON située rue de la Vieille Levée, No 80. S'adresser à
C. M. LUCAS,
9 aout—2m 30, rue Bienville

L'INSTALLATION à vendre, et le MAGASIN à louer de la rue de Chartres, No 14. 9aout

A LOUER à partir du 1er juillet.—Un magasin en briques à trois étages, situé encoignure Hopital et Gallatin.
S'adresser à EDWARD SHIFF,
20 juin—3m ☞ No 76, rue du Canal

BUREAUX A LOUER—Deux jolis bureaux situés rue de la Douane, près de l'encoignure Levée, à louer. S'adresser à
HOGAN & TUREAUD,
29aout Enc. Douane et Levée

A LOUER—Le magasin de dépôt situé encoignure Tchoupitoulas, Nelle-chasse et St Thomas, connu sous le nom de ORLEANS COTTON PRESS WARE HOUSE. On pourra en prendre possession immédiatement.

Le magasin No 36, rue Gravier, occupé actuellement par MM. McCutcheon & Co, à prendre possession le 1er novembre

Le magasin No 114, rue de la Vieille Levée, entre Maine et St Philippe, à prendre possession le 1er septembre.

Une maison de résidence, rue de la Commune, vis à vis le collège de médecine

Une maison de résidence, rue de la Commune, entre St-Pierre et St-Paul.

Une maison de résidence, rue des Postes, entre les rues Casacalvo et Grande Hommes. S'adresser à
EUG ROCHEREAU & Co.,
21 aout 17 et 19 rue St-Louis

HOPITAL LUZENBERG

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle; les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les dortoirs des malades, qui sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission.

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
do 2e classe, $2
do 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un autre Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
8juil—1an 77, rue Royale.

Institution de Mme A. CLARK
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
(Ancienne Maison de Mme D'Hallu.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 1??.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre elle a succédé à Mme D'Hallu, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien être moral et physique des élèves. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, l'excellent professeur de français qui depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfants et Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 2aout

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre, anglaises, en fer coulé et fondu, de dimensions assorties, savoir: 42, 46, 49, 50, 52, 54, 56, 60, 66, 72, 78, 82, etc pouces de diamètre.

Bouches de fourneaux et grils anglais.

Aussi—Deux moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 40 pouces sur 24, et des arbres en fer forgé.

Trois moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 36 pouces sur 19, et flèches en fer forgé.

Un moulin vertical, à animaux, ayant des cylindres de 36 pouces sur 24, et flèches en fer forgé.

Actuellement en vente par
JUAN Y. DE EGANA
31aout 47, rue Bienville

PAPIERS PEINTS.
VOR. MEMERT, 149, rue de Chartres

RAPPELLE aux personnes qui ont des maisons ou des appartements à tapisser et au public en général, qu'il a constamment un très grand assortiment de papiers de tenture, bordures, ciels de lit, devant de cheminées, &c., &c., et que par chaque arrivage de France il reçoit tout ce qui parait de nouveau dans ce genre.

Afin de renouveler son stock le plus souvent possible et dans cet espoir, la maison Vor. Hebert se contentera des bénéfices les plus minimes en vendant toutes ses marchandises à des prix excessivement réduits; et prie les personnes qui désireraient de cette assertion de se convaincre par l'expérience. 14aout—au fev

COGNAC—30 demi pipes cognac Jean Louis 1811; 43 quarts do do do, 6 do do J. J. Dupuy 1846; 8 demi do do do 1847, 4 quarts do do do 10 demi do do do 1846; 8 quarts do do do, 8 do do fine champagne 1846, 9 do do 1845, 11 do do do 1844, 20 demi do do A. de Monbet, 15 quarts do do do, 30 demi do do Alex. de Montezun fine champagne 1840; 70 quarts do do do, 4 demi do do do J. Durand & Co La Rochelle; 40 quarts do do do do do do A. L. Bisville; 23 quarts do do do, 23 demi do do J. Erand; 40 quarts do do do, dans les magasins de la Douane et à vendre par
J. & J. TARDOS,
2 sept 31, Vieille Levée

C. L. BERTRAND, Lampiste,
FERBLANTIER, ZINGUEUR,
Rue Royale, No. 217,

PREVIENT le public qu'il vient d'ouvrir une fabrique de TRAVAUX EN ZINC, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, baquets, etc., installation de bains, doublage de bâtimens, parquets, couvertures en zinc garanties vingt ans, conduits, tuyaux, etc. Réparation de lampes en tous genres, modérateur Selvan, Oleostatique, etc.

Le soussigné ne négligera rien pour satisfaire les personnes qui lui accorderont leur confiance.
8juil—1an

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—345 caisses en déchargement des navires Atlantic, brick W. H. Spear, barque Austin et navire Sheffield, à vendre par
R. G. HOBBS,
31 aout 12, rue de la Douane

BOTTES ET SOULIERS—194 caisses en déchargement des navires Peter Marcy et barque Austin, de Boston, convenables pour le commerce de la campagne, à vendre par
G. W. DUNBAR,
3 sept 5, rue des Magasins

BRODEQUINS RUSSET & BOTTES à l'usage des plantations et maintenant en déchargement, à vendre par
G. W. DUNBAR,
3 sept 5, rue des Magasins.

FARINA de Roches, Arrowroot, Sagou perlé, Tapioca, Orge mondé, Bois de Campêche, Fustic, &c, dernièrement reçu et à vendre chez
B. BONNABEL,
11 juillet 35, rue Tchoupitoulas.